

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 29 mars 2022

### **722 kg de résine saisis par les douaniers de Chalon sur Saône**

Les agents de la brigade de surveillance de Chalon sur Saône, viennent d'intercepter à bord d'un chargement de coussins en provenance d'Espagne, 722 kg de résine de cannabis dont la valeur est estimée à près de 4,7 millions d'euros sur le marché illicite de revente de stupéfiants.

Ce mardi 22 mars, alors qu'ils sont en contrôle sur l'A6 dans le sens S/N, les douaniers décident de procéder au contrôle d'un ensemble routier immatriculé en Espagne. Le chauffeur de nationalité espagnole déclare venir de Barcelone et se rendre en région parisienne. Il présente un document de transport couvrant un chargement de coussins. Les agents constatent à l'examen des palettes entreposées dans la remorque un très mauvais conditionnement des marchandises, et procèdent à une fouille approfondie. Dissimulés à l'intérieur des cartons de coussins, ils découvrent plusieurs dizaines de ballots de cannabis, et en extraient au total 722 kg de résine.

Les stupéfiants et l'infracteur ont été remis aux services de la police judiciaire de Dijon. Les suites judiciaires sont conduites par le parquet de Chalon sur Saône.

En 2021, la douane a intercepté près de 75 tonnes de cannabis (+24 % par rapport à 2020), dont 85 % des saisies ont été réalisées sur le vecteur routier.

• **POUR ALLER PLUS LOIN**

- Photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/5G70M6>
- Vidéo : <https://youtu.be/6XXQ9Avn6tQ>

### **Contacts presse :**

Direction régionale des douanes de Dijon : [09 70 27 64 02](tel:0970276402) / [06 64 58 30 15](tel:0664583015)

Bureau de la communication : [01 57 53 41 03](tel:0157534103) – [presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)